

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 12
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe 1	
Charges	
Masse salariale, frais d'administration, frais de logement, frais de bureau, frais de financement et autres frais	13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil,
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière**, qui comprennent les bilans au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes canadiennes d'audit (NCA). Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mon audit sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière** au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

PIERRE BRABANT, CPA

Pierre Brabant, CPA auditeur, CA

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur, CA

Saint-Charles-Borromée,
le 17 juin 2013.

RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013		2012	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	(Reclassés) TOTAL
PRODUITS				
Subvention du bureau d'aide aux victimes d'actes criminels	982 400 \$	\$	982 400 \$	856 070 \$
Contributions pénales	38 025		38 025	38 048
Dons	100		100	87
Intérêts	1 035		1 035	1 578
Autres revenus	4 848		4 848	4 848
	<u>1 026 408</u>		<u>1 026 408</u>	<u>900 631</u>
CHARGES (annexe 1)				
Masse salariale	760 756		760 756	681 350
Frais d'administration	41 489		41 489	31 922
Frais de logement	58 208	14 264	72 472	43 148
Frais de bureau	28 485	9 267	37 752	33 476
Frais de financement et autres frais	44 385		44 385	12 557
	<u>933 323</u>	<u>23 531</u>	<u>956 854</u>	<u>802 453</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>93 085 \$</u>	<u>(23 531) \$</u>	<u>69 554 \$</u>	<u>98 178 \$</u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013		2012
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES
		TOTAL	TOTAL
ACTIFS NETS AU DÉBUT	(a) 114 488 \$	97 705 \$	- \$
		212 193 \$	114 015 \$
AJOUTER (DÉDUIRE) :			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	93 085 (23 531)	69 554
Affectation au fonds des contributions pénales (note 9)	(31 500)	31 500	98 178
Affectation d'origine interne (note 9)	31 500 (31 500)	
Virement inter-fonds (note 10)	(52 790)	52 790	
	8 795	60 759	69 554
		69 554	98 178
ACTIFS NETS À LA FIN	<u>123 283 \$</u>	<u>158 464 \$</u>	<u>- \$</u>
		<u>281 747 \$</u>	<u>212 193 \$</u>

(a) Le montant de 10 000 \$ d'actifs nets du fonds d'administration affecté au 31 mars 2012 pour les frais de déménagement ou les frais d'aménagement des locaux a été retourné aux actifs nets non affectés.

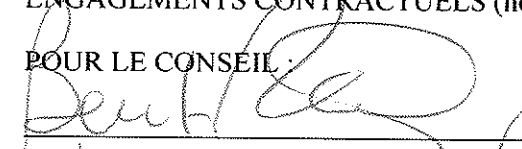
BILAN

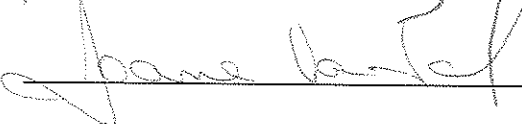
AU 31 MARS 2013

	2013		2012	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	39 339 \$	\$	39 339 \$	107 072 \$
Épargne à terme, taux variable (1,00 % au 31 mars 2013), rachetable en tout temps	150 995		150 995	92 030
Taxes à la consommation à recevoir et autres débiteurs	49 299		49 299	15 590
Frais payés d'avance	<u>24 289</u>		<u>24 289</u>	<u>7 048</u>
	263 922		263 922	221 740
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé (note 4)		<u>582 590</u>	<u>582 590</u>	<u>97 705</u>
	<u>263 922 \$</u>	<u>582 590 \$</u>	<u>846 512 \$</u>	<u>319 445 \$</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 6)	140 639 \$	\$	140 639 \$	102 252 \$
Subventions reportées				5 000
Versement sur dette à long terme		<u>115 340</u>	<u>115 340</u>	
	140 639	115 340	255 979	107 252
DETTE À LONG TERME (note 7)		<u>308 786</u>	<u>308 786</u>	
	<u>140 639</u>	<u>424 126</u>	<u>564 765</u>	<u>107 252</u>
AVOIR DE L'ORGANISME				
ACTIFS NETS				
Non affectés	123 283		123 283	104 488
Affectés				10 000
Investis en immobilisations corporelles		<u>158 464</u>	<u>158 464</u>	<u>97 705</u>
	<u>123 283</u>	<u>158 464</u>	<u>281 747</u>	<u>212 193</u>
	<u>263 922 \$</u>	<u>582 590 \$</u>	<u>846 512 \$</u>	<u>319 445 \$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

POUR LE CONSEIL :


administrateur


administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013	2012
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	69 554 \$	98 178 \$
Ajustements pour :		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	<u>23 531</u>	<u>7 575</u>
	<u>93 085</u>	<u>105 753</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Taxes à la consommation et autres débiteurs	(33 709)	(1 827)
Frais payés d'avance	(17 241)	(1 520)
Créditeurs	38 387	23 255
Subventions reportées	<u>(5 000)</u>	<u> </u>
	<u>(17 563)</u>	<u>19 908</u>
	<u>75 522</u>	<u>125 661</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(508 416)</u>	<u>(81 431)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme	500 830	
Remboursements de la dette à long terme	<u>(76 704)</u>	<u> </u>
	<u>424 126</u>	<u> </u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(8 768)	44 230
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>199 102</u>	<u>154 872</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>190 334 \$</u></u>	<u><u>199 102 \$</u></u>

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS :

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds de contributions pénales présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux contributions pénales affectées.

COMPTABILISATION DES PRODUITS :

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

IMPÔTS SUR LE REVENU :

L'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu fédéral et provincial.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

La politique de l'organisme consiste à présenter les soldes bancaires et les épargnes à terme dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS :

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme, des débiteurs et des frais payés d'avance. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

UTILISATION D'ESTIMATIONS :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport dans le fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	<u>MÉTHODE</u>	<u>TAUX</u>
Bâtiment	Dégressif	4,00 %
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	25,00 % (4 ans)
Mobilier de bureau	Linéaire	10,00 % (10 ans)

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 2 avril 1997 selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Il développe et consolide l'expertise d'un programme de mesures visant à accueillir, aider, reconforter, défendre, supporter et assister les victimes d'actes criminels dans la défense de leurs droits. L'organisme utilise la dénomination sociale de CAVAC Lanaudière.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

AU 31 MARS 2013

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels l'organisme a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1^{er} avril 2011. Le bilan à la date de transition est présenté à la note 13.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2013		2012	
	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrain	72 765 \$	- \$	72 765 \$	72 765 \$
Bâtiment	477 559	14 264	463 295	
Matériel informatique et logiciels	21 775	10 201	11 574	5 244
Mobilier de bureau	<u>53 605</u>	<u>18 649</u>	<u>34 956</u>	<u>19 696</u>
	<u>625 704 \$</u>	<u>43 114 \$</u>	<u>582 590 \$</u>	<u>97 705 \$</u>

5. EMPRUNT BANCAIRE ÉVENTUEL

Un emprunt bancaire éventuel, d'un montant maximal autorisé de 50 000 \$, porterait intérêt au taux de 7,50 % et est renouvelable annuellement

6. CRÉDITEURS

	2013	2012
Fournisseurs et frais courus	42 413 \$	20 216 \$
Salaires à payer	16 705	20 070
Vacances à payer	68 781	46 025
Sommes à remettre à l'état		
Déductions à la source à payer	<u>12 740</u>	<u>15 941</u>
	<u>140 639 \$</u>	<u>102 252 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

AU 31 MARS 2013

7. DETTE À LONG TERME	2013	2012
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, d'une valeur comptable de 536 060 \$, taux préférentiel plus 1,30 %, capital remboursable en totalité d'ici juillet 2013 et intérêts payables mensuellement, d'un montant original de 97 615 \$ (a)	97 615 \$	- \$
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, d'une valeur comptable de 536 060\$, 4,15 %, remboursable par versements mensuels de 2 579 \$, capital et intérêts, d'un montant original de 338 215 \$, échéant en février 2027 (a)	<u>326 511</u>	<u>-</u>
	424 126	-
Échéances courantes comprises dans le passif à court terme	<u>115 340</u>	<u>-</u>
	<u>308 786 \$</u>	<u>- \$</u>
(a) Dettes garanties par la subvention du BAVAC, les comptes clients et Investissement Québec à 70,00 %		

Les versements estimatifs en capital pour les cinq prochains exercices s'établissement comme suit :

2014	115 340 \$
2015	18 474
2016	19 256
2017	20 070
2018	20 919

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location d'un photocopieur :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme pour la location d'un photocopieur. La dépense de location de l'exercice s'élève à 1 629 \$. L'engagement résiduel, au montant de 2 444 \$, échoit le 31 août 2014 et se répartit comme suit :

2014	1 629 \$
2015	<u>815</u>
	<u>2 444 \$</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

AU 31 MARS 2013

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (SUITE)

Location d'un local commercial :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial, pour le point de service de Repentigny, comportant une option de renouvellement de 3 ans. Le loyer de l'exercice s'élève à 14 993 \$. L'engagement minimal résiduel, au montant de 39 158 \$, échoit le 31 octobre 2015. Le loyer est indexé annuellement en fonction de l'indice des prix à la consommation et se répartit comme suit :

2014	15 158 \$
2015	15 158
2016	<u>8 842</u>
	<u><u>39 158 \$</u></u>

9. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil a affecté, à la demande du BAVAC, un montant de 31 500 \$ provenant des revenus de contributions pénales de l'exercice courant, pour un montant de 16 450 \$, et de l'exercice antérieur pour un montant de 15 050 \$, à un fonds de contributions pénales. Le montant de 31 500 \$ a été affecté au fonds d'immobilisations, toujours à la demande du BAVAC.

10. VIREMENT INTER-FONDS

Un montant de 52 790 \$ (81 431 \$ en 2012) a été transféré du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

11. RECLASSEMENT DE POSTES

Certains postes des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2012 ont été reclassés afin de les rendre comparables à ceux de l'exercice terminé le 31 mars 2013.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2013.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

AU 31 MARS 2013

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit (suite)

L'organisme consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes ont été reçus dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du taux d'intérêt sur le marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux fixe et la juste valeur de sa dette à long terme qui porte intérêt à taux fixe et à taux variable.

13. BILAN À LA DATE DU BASCULEMENT

Le bilan à la date de transition, soit le 1^{er} avril 2011, s'établit comme suit :

	ACTIF	
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse		84 165 \$
Épargne à terme		70 707
Taxes à la consommation et autre débiteurs		13 763
Frais payés d'avance		<u>5 528</u>
		174 163
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé		<u>23 849</u>
		<u>198 012 \$</u>
	PASSIF	
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs		78 997 \$
Subventions reportées		<u>5 000</u>
		<u>83 997</u>
	AVOIR DE L'ORGANISME	
ACTIFS NETS		
Non affectés		80 166
Affectés		10 000
Investis en immobilisations corporelles		<u>23 849</u>
		<u>114 015</u>
		<u>198 012 \$</u>

CHARGES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

ANNEXE 1

	2013		2012 (Reclassés)	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
MASSE SALARIALE				
Salaires des employés	662 922 \$	\$	662 922 \$	591 500 \$
Charges sociales	97 834		97 834	89 850
	<u>760 756</u>		<u>760 756</u>	<u>681 350</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Assurances	1 233		1 233	1 132
Cotisations et abonnements	3 331		3 331	829
Formation	7 030		7 030	4 685
Frais de déplacement	9 832		9 832	8 862
Frais de représentation	58		58	302
Frais de recrutement	373		373	980
Honoraires professionnels	19 632		19 632	15 132
	<u>41 489</u>		<u>41 489</u>	<u>31 922</u>
FRAIS DE LOGEMENT				
Assurances	1 981		1 981	193
Électricité et chauffage	6 333		6 333	3 087
Entretien et réparations	7 637		7 637	1 812
Frais de déménagement	13 946		13 946	
Frais de recherche d'une bâtisse				4 573
Loyer et frais afférents	24 353		24 353	33 483
Taxes municipales et scolaires	3 958		3 958	
Dotation à l'amortissement du bâtiment		14 264	14 264	
	<u>58 208</u>	<u>14 264</u>	<u>72 472</u>	<u>43 148</u>
FRAIS DE BUREAU				
Entretien et réparations	5 870		5 870	3 737
Fournitures de bureau	6 653		6 653	4 891
Location de matériel de bureau	1 867		1 867	1 696
Photocopies et impression	1 137		1 137	711
Publicité et promotion	1 495		1 495	697
Télécommunications	11 463		11 463	14 169
Dotation à l'amortissement des autres immobilisations corporelles		9 267	9 267	7 575
	<u>28 485</u>	<u>9 267</u>	<u>37 752</u>	<u>33 476</u>
FRAIS DE FINANCEMENT ET AUTRES FRAIS				
Frais pour activités de la semaine nationale	6 055		6 055	5 160
Frais du C.A. et d'A.G.A.	2 592		2 592	3 608
Frais de financement	16 249		16 249	3 605
Intérêts et frais de banque	4 110		4 110	184
Intérêts sur dette à long terme	15 379		15 379	
	<u>44 385</u>		<u>44 385</u>	<u>12 557</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>933 323 \$</u>	<u>23 531 \$</u>	<u>956 854 \$</u>	<u>802 453 \$</u>